

Le Gallichan

MARS 2021

Office québécois
de la langue
française



MARS ! MOIS DE LA FRANCOFONIE !



AILE



BULLER



DÉCOLLER



FOEHN



INSUFFLER

Pour ne rien manquer de cet événement incontournable du printemps, visitez le site de ...

L'Office québécois de la langue française :

<https://www.francofete.qc.ca>



... et celui du Réseau Québec-France francophonie :

<https://www.quebecfrance.org>



ALLURE



CHAMBRE À AIR



ÉOLIEN



FRAGRANCE



VAPOREUX



Comité Génie des sages du Club « Les Retraités de l'Île de Gallichan »



MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787-6015 Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca



Votre conseil municipal

MAIRE - Henri Bourque

Serge Marquis, siège #1

- Maire suppléant
- Protection des biens et des personnes
- Transport routier
- Lots intramunicipaux

Claude Bourque, siège #2

- Hygiène du milieu
- Aménagement, urbanisme et zonage
- Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

Francine Lehouiller, siège #3

- Comité social
- Bibliothèque
- Comité embellissement
- Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

Sonia Rivard, siège #4

- Loisirs
- Aménagement, urbanisme et zonage
- Comité jeunesse
- Plan de développement durable 2020-2025

Valérie Bruneau, siège #5

- Club nautique du Lac-Abitibi

Luc Adam, siège #6

- Société d'histoire et d'archéologie

Administration générale

Johanne Shink

Dir. Gén. / Secr.-trés.

Nancy Brousseau

Secr.-trés. adjointe
gallichan@mrcao.qc.ca



Jean-Guy Hébert

Inspecteur municipal

inspecteur.gallichan@mrcao.qc.ca

(avril à octobre)



Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi : 13 h 15 à 16 h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h

Site web : www.gallichan.ao.ca

819 787-6092

LE CONSEIL EN BREF...



Lors de la séance du 2 mars 2021, le conseil a...

- ⇒ Autorisé le dépôt du rapport annuel d'activités incendie pour l'année 2020;
- ⇒ Autorisé le nouveau découpage du service de désincarcération de la Ville de La Sarre et la régie intermunicipale d'incendie de Roussillon;
- ⇒ Accepté d'embaucher Matis Thiffault et Léo Perron, étudiants pour faire l'entretien de la patinoire au salaire minimum;
- ⇒ Autorisé le versement de 1 400\$, ce qui représente 50% du montant prévu au budget pour l'année 2021;
- ⇒ Autorisé madame Valérie Bruneau à suivre la formation qui est obligatoire concernant le code d'éthique et de déontologie à titre de nouvelle conseillère;
- ⇒ Autorisé la publication d'une offre d'emploi à titre d'employé municipal;
- ⇒ Accepté de remettre un ordinateur à la bibliothèque suite au remplacement de celui de la Dir. Gén. / Sec.-très.;
- ⇒ Appuyé la demande de dézonage auprès de la CPTAQ concernant le lot 5 520 050;
- ⇒ Appuyé la campagne vers des collectivités durables de Poste Canada.

La prochaine séance ordinaire du Conseil : 6 avril 2021 à 19 h

Message de l'équipe du journal

Une copie PDF du journal « **LE GALLICHAN** » est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse: www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « **Journal local** ».

Merci de nous faire parvenir vos textes **avant le 1^{er} de chaque mois**, soit par la poste, par courriel, ou directement au bureau municipal. Tous les textes reçus après cette date seront publiés le mois suivant.

Adresse courriel : legallichan@gmail.com



LA PROCHAINE PARUTION LE 16 AVRIL 2021

**Le coût de publication d'un message pour
Le Gallichan est le suivant :**

FORMAT	TARIFS	FORMAT	TARIFS
1/8 page (carte d'affaires)	5.00\$	Page entière	20.00\$
1/4 page	5.00\$	Petites annonces	5.00\$
1/2 page	10.00\$	Abonnement annuel	30.00\$

Le maire vous informe ...

Comme tous les dossiers de la municipalité suivent leurs cours, et que la campagne de vaccination va débuter bientôt dans notre secteur, je vous transmets ces informations provenant du site Internet de la revue Protégez-Vous.

COVID-19

Dans les prochains jours, semaines ou mois, vous serez appelé à vous faire vacciner contre la COVID-19. Pourrez-vous choisir votre vaccin? Serez-vous protégé d'une infection? Quels seront les effets secondaires?

Voici des réponses aux questions fréquemment demandées.

1. Est-ce que je risque d'avoir des effets secondaires graves?

Plus de 50 % des personnes vaccinées ressentiront seulement une douleur au site d'injection, qui disparaîtra en quelques jours. Certaines seront plus fatiguées, auront mal à la tête ou feront de la fièvre dans les 48 heures suivant la vaccination.

Les études réalisées jusqu'à maintenant démontrent que les effets secondaires sont plus importants à la suite de l'injection de la deuxième dose.

Quant aux effets secondaires graves, ils sont généralement le résultat d'une réaction allergique. Si vous souffrez d'allergies ou si vous avez déjà fait une forte réaction allergique à la suite de l'administration d'un vaccin, consultez un professionnel de la santé avant de vous présenter dans un centre de vaccination.

Pour ce qui est des réactions mortelles, il n'a pas été prouvé que le vaccin est à l'origine de décès. L'Institut norvégien de santé publique mentionne toutefois que « pour les personnes très fragiles et celles dont l'espérance de vie est très courte, les effets secondaires des vaccins, même relativement bénins, peuvent avoir de graves conséquences ».

2. Si je suis vacciné, est-ce que je peux attraper la COVID-19?

Oui, vous pouvez contracter la maladie après avoir été vacciné. Cependant, votre organisme ayant développé une réponse immunitaire, vous risquez moins de souffrir de complications graves.

Les vaccins qui ont été autorisés au Canada, soit ceux qui ont été conçus par Pfizer-BioNTech et Moderna, confèrent une efficacité respectivement de 95 et de 94,1 % après l'injection des deux doses. Après la première, elle se situe à environ 80 %, d'après l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

« Ce ne sont pas des vaccins parfaits, indique le D^r Nicholas Brousseau, médecin-conseil à l'INSPQ. Il faut que les gens continuent à appliquer les précautions (distanciation physique, port du masque, lavage des mains, etc.). Si, dans les jours suivants la vaccination, les gens augmentent leurs contacts, ça peut poser problème parce que le vaccin n'aura pas eu le temps de faire effet. »

Les vaccins atteignent leur pleine efficacité de deux à quatre semaines après avoir été administrés, d'après l'INSPQ.

3. Dois-je me faire vacciner si j'ai contracté la COVID-19?

Oui. Même si vous avez été atteint de la COVID-19, vous avez avantage à recevoir le vaccin. Vous devez cependant attendre que vos symptômes aigus se résorbent et que vous ne soyez plus contagieux. Vous pouvez aussi attendre quelques semaines puisque vous êtes protégé pendant trois mois après la guérison.



Henri Bourque

Le maire vous informe (suite)...

4. Le Québec a rallongé l'intervalle entre les deux doses du vaccin. Dois-je m'en inquiéter?

Devant le nombre limité de doses dont elles disposent, les autorités de nombreux pays allongent le délai prescrit entre la première et la deuxième dose des vaccins de Pfizer-BioNTech et de Moderna qui sont autorisés au Canada. Pfizer-BioNTech recommande un intervalle de 21 jours entre les deux doses, alors que Moderna préconise un délai de 28 jours. Mais un avis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un délai de 42 jours entre les deux injections.

Québec a choisi d'attendre de 42 à 90 jours avant d'administrer la deuxième dose du vaccin. Il s'appuie sur un avis du Comité sur l'immunisation au Québec (CIQ) indiquant que, « de manière générale, des intervalles rapprochés pour des vaccins nécessitant plus d'une dose ne génèrent pas une réponse immunitaire optimale et un allongement de l'intervalle entre la première et la deuxième dose permet d'obtenir des taux d'anticorps sériques plus élevés, une protection plus grande et surtout de plus longue durée ».

Le CIQ précise que la deuxième dose a pour mission « d'assurer une protection à long terme ». Elle devra être devancée si des études concluent que l'efficacité des vaccins diminue rapidement après la première dose, mais, dans le cas contraire, elle pourrait être davantage retardée, ajoute le CIQ.

5. Est-ce que je peux choisir le vaccin qu'on m'injectera?

Non. Les autorités de santé publique organisent la distribution des vaccins selon les exigences de chacun. Le vaccin de Pfizer-BioNTech doit être conservé dans des réfrigérateurs à une température de -70°C , ce qui fait qu'il est utilisé dans les grands centres de vaccination. Celui de Moderna est plus facilement déplaçable puisqu'il doit être entreposé dans un environnement maintenu à -20°C . Ainsi, il n'y a qu'un seul vaccin disponible dans chaque centre de vaccination.

6. Qu'arrive-t-il si on m'injecte deux doses de deux vaccins différents?

Aucune étude n'a déterminé s'il y avait des risques, ou non. Toutefois, les vaccins de Pfizer-BioNTech et de Moderna s'appuient sur la même technologie, soit celle de l'acide ribonucléique messenger (ARN messenger). Ils permettent de produire la même protéine pour se protéger contre la COVID-19, explique le D^r Brousseau.

« Il y a de plus en plus d'organisations qui indiquent que si, par malheur, l'un des vaccins n'était pas disponible, on pourrait utiliser l'autre en dernier recours. Une porte est entrouverte dans certaines situations. »

Aux États-Unis, les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) préconisent l'injection de deux doses du même vaccin, mais avancent qu'il est possible d'administrer une dose de chaque vaccin dans le cas, par exemple, où l'un d'eux serait épuisé.

7. Quand pourrai-je me faire vacciner?

Le gouvernement du Québec a déterminé les groupes qui doivent être vaccinés en premier, comme les personnes vivant dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les travailleurs de la santé. Vous pouvez ainsi savoir où vous vous situez dans l'ordre de vaccination.

Quant à savoir le moment exact où vous serez vacciné, notez que la campagne de vaccination dépend de l'approvisionnement des vaccins. Le ralentissement des livraisons au mois de janvier a bousculé le calendrier de vaccination qui avait été produit au Québec au début de l'année. La vaccination grand public doit débuter le 1^{er} mars, avec les personnes âgées de 85 ans et plus qui ne vivent pas en résidence.

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, maintient pour sa part que toutes les personnes qui voudront se faire vacciner pourront le faire d'ici la fin du mois de septembre [2021].

Le maire vous informe (suite)...

8. Est-ce que les vaccins autorisés par Santé Canada sont efficaces contre les variants?

Un variant voit le jour lorsque le virus se reproduit et que sa séquence génétique est modifiée. Des centaines de variants du virus SARS-CoV-2 ont été répertoriés par l'OMS depuis le début de la pandémie, mais, à ce jour, seulement trois modifient les caractéristiques du virus.

Les variants du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud et du Brésil permettent au virus de se transmettre plus rapidement d'une personne à l'autre. Et, d'après les CDC, le variant britannique augmenterait le risque de décès, alors que celui de l'Afrique du Sud résisterait aux vaccins autorisés. Quant au variant du Brésil, il pourrait infecter une même personne plus d'une fois.

Moderna et Pfizer-BioNTech ont réalisé des tests pour s'assurer de l'efficacité des vaccins devant la menace des variants. Moderna soutient que la protection conférée par son vaccin est inchangée devant le variant britannique, mais qu'elle est diminuée contre celui de l'Afrique du Sud. Elle doit poursuivre ses recherches à ce sujet.

Le consortium formé de Pfizer et Biotech, pour sa part, assure que son vaccin est efficace contre les variants et qu'il n'est pas nécessaire d'en développer un nouveau. Il demeure toutefois à l'affût des nouveaux variants qui pourraient émerger.

9. Est-ce que les vaccins à ARN messenger peuvent modifier mon code génétique?

Non. Les vaccins à ARN messenger ont comme mission d'inciter votre organisme à produire une protéine qui se trouve à la surface du virus et qui s'accroche à vos cellules. Dès que l'ARN contenu dans le vaccin a indiqué à votre système immunitaire de se mettre en mode combat, il disparaît. Ainsi, il n'a pas accès au noyau de vos cellules et, ultimement, à votre ADN.

10. Est-ce que je serai protégé pour une longue période?

« C'est la grande question », répond le D^r Nicholas Brousseau. La campagne de vaccination n'ayant commencé qu'au mois de décembre 2020, il est trop tôt pour connaître la durée de protection des vaccins. On en saura davantage dans les mois à venir.

LES FERMIÈRES DE GALLICHAN

*Bonjour la gang,
Comme tout le monde,
on attend la possibilité de
se rencontrer de nouveau.*

*Le printemps nous
laisse entrevoir
des jours heureux.*

À bientôt!



MESSAGE IMPORTANT

Prendre note des changements au calendrier des cueillettes occasionnés par les congés fériés suivants :

FERMETURE CVMR	CUEILLETTE RÉGULIÈRE	CUEILLETTE REPORTÉE
Jeudi 24 juin 2021	Recyclage	Vendredi 25 juin 2021
Jeudi 1er juillet 2021	Déchet	Vendredi 2 juillet 2021

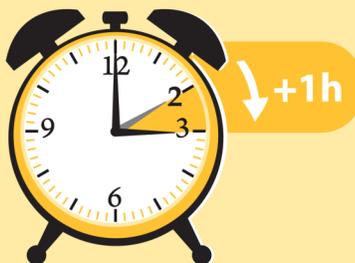
IMPORTANT

AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR, NOUS VOUS DEMANDONS DE **BIEN DÉNEIGER VOS CONTENANTS À DÉCHETS AINSI CEUX À RÉCUPÉRATION.**

POUR POUVOIR EFFECTUER LE SERVICE EN TOUTE SÉCURITÉ BIEN VOULOIR **DÉGAGER L'ACCÈS À VOS CONTENANTS.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

LES ENTREPRISES J.L.R. INC
819-333-6626
lesentjlr@outlook.com



**Dimanche
le 14 mars,
on avance l'heure.**

FOSSES SEPTIQUES

À tous les 2 ans, la MRC d'Abitibi-Ouest offre un rabais sur le traitement et la vidange de fosses septiques résidentielles lorsque vous vous prévaliez des **jours réservés** à cet effet.

Cette année, en 2021, la Municipalité de Gallichan fera partie de la liste des municipalités pour qui le service sera offert. On vous rappelle que vous avez l'opportunité d'obtenir ce rabais en vous inscrivant en ligne ou en prenant rendez-vous avec la MRC d'Abitibi-Ouest.

Téléphone: 819-339-5671 poste 221.

Formulaire de demande de vidange de fosse septique :

<https://www.mrcao.qc.ca/fr/formulaires/fosses-septiques/>

La vidange ou traitement des fosses septiques se fait du début juin à la fin octobre de chaque année.



Courriel: mrcao@mrcao.qc.ca

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest

11, 5^e avenue Est, LA SARRE (Québec) J9Z 1K7

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

En vertu de la réglementation de la Municipalité de Gallichan, il est interdit, sur le territoire de la Municipalité, de garder un chien et/ou chat sans avoir préalablement obtenu une licence (médaille) pour celui-ci.

En tout temps, la médaille doit être attachée au cou de votre animal.

Vous avez jusqu'au 31 mars pour renouveler les licences de vos animaux. Notez qu'il y aura des frais de retard de 10 \$ par animal qui s'appliqueront à partir du 1^{er} avril.

Pour la première licence de votre animal, une preuve de stérilisation sera demandée.

Le port de la médaille permet notamment de retrouver le gardien d'un animal perdu et d'enregistrer la population canine et féline sur le territoire, facilitant ainsi la gestion animalière.

Pour le paiement, vous pouvez vous rendre directement à la SPCA ou il est maintenant possible de payer en ligne à spcaao.ca/paiement.

VEUILLEZ NOTER QUE pour le paiement en ligne, il est nécessaire de communiquer tout d'abord avec la SPCA au **819 301-7555** afin d'obtenir le numéro de facture.



Veillez considérer les **nouveaux tarifs des licences pour l'année 2021 :**

Chien stérilisé :	15 \$	Chat stérilisé :	10 \$
Chien non stérilisé :	30 \$	Chat non stérilisé :	30 \$

Tous les profits des licences vont à la SPCA Abitibi-Ouest.

En cas de non-respect de ce règlement, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 50 \$ à 250 \$ par animal.

SPCA Abitibi-Ouest - 29, 9^e avenue Ouest, La Sarre, QC J9Z 1N8 - 819-301-7555

Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

Horaire des offices

- **Messe** samedi 13 mars, 19h00
Pour le repos de l'âme de **Mme Cécile Ouellet et M. Émile Bélanger** par leurs enfants.
- **Célébration** samedi 20 mars, 19h00
- **Heure d'adoration** mercredi 24 mars, 19h00
- **Messe** samedi 27 mars, 19h00
Pour le repos de l'âme des **parents défunts familles Châteauvert et Rivard** par Mme Clémence Châteauvert.
- **Chemin de croix vendredi saint** 02 avril, 15h00
- **Messe samedi saint** 03 avril, 18h30
Pour le repos de l'âme de **Mme Clémence Gauthier et M. Yvon Gingras** par Mme Johanne Gingras.
- **Messe** samedi 10 avril, 19h00
Pour le repos de l'âme de **Mme Germaine Gagnon, M. Antonio et Jean Châteauvert** par Mme Paulette Châteauvert et M. Donia Vachon.

La **lampe du sanctuaire** brûlera aux intentions des personnes suivantes dans les prochaines semaines.

Semaine du:	Aux intentions de :
20 mars	Mme Violette Gingras
27 mars	Mme Rita Provencher et M. Gilles Rivard
03 avril	Mme Clémence Châteauvert
10 avril	Mme Denise Doyon Gosselin

Baptême

Pour la préparation d'un baptême, on communique avec **Mme Carolle Rivard**, responsable au (819) 787-6279.

Funérailles

Pour la préparation de la messe et de l'hommage au défunt lors d'un décès, on communique avec **Mme Céline Denis**, responsable au (819) 787-6073.

Report des funérailles (COVID-19)

Considérant le contexte de la pandémie, la famille, si elle le désire, peut reporter les funérailles, ce qui pourrait permettre à un plus grand nombre de personnes d'y assister lorsqu'il y aura déconfinement.

L'équipe de la liturgie et les prêtres demeurent disponibles pour les cérémonies de funérailles du lundi au samedi midi.



Quêtes funéraires

Lors de funérailles, 50% du montant de la quête est remis pour des messes qui seront célébrées aux intentions de la personne décédée. Vous pouvez communiquer avec nous pour plus d'informations.

Reprise des activités religieuses à l'église

Les nouvelles mesures sanitaires actuellement en vigueur autorise les lieux de culte à être ouverts. En zone orange, les activités religieuses sont limitées à 100 personnes maximum tout en s'assurant de respecter les distances de 2 mètres. Pour les mariages et les funérailles, le nombre de personnes est limitée à 25 personnes et la tenue d'un registre des présences est obligatoire.

www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/assouplissements-mesures-confinement-covid-19/

Évêché d'Amos

Nous vous invitons à consulter la page Facebook de l'Évêché d'Amos pour prendre connaissance des différentes activités organisés par l'Évêché en consultant le lien suivant www.facebook.com/dioceseamos/.

UN GRAND MERCI à tous ceux qui participent, collaborent et maintiennent les activités religieuses de la Fabrique tout au long de l'année...!



DIS-MOI DIX MOTS...qui ne manquent pas d'air

Tu es devenu passionné - e de jeux linguistiques ! En voici un qui a fière allure !

PHASE 1 :

Réponds d'abord à des énoncés simples dont la réponse est une lettre et parfois un signe de ponctuation.
Inscris **TES DÉCOUVERTES** dans la case vide !

Lettre 1	Elle part en deuxième place sur l'aile et arrive en première, pour insuffler.	
Lettre 2	Elle est souvent accentuée.	
Lettre 3	On y met un point pour s'expliquer clairement.	
Lettre 4	Elle est là pour souffler mais pas pour insuffler.	
Lettre 5	En Corée, on me change pour revenir en France.	
Lettre 6	La plus répandue en fréquence au Scrabble	
Lettre 7	Elle se pointe dans l'oasis, dans l'air, sur l'aile et se perd dans le foehn.	
Lettre 8	À l'entendre, c'est un mot de l'année.	
Lettre 9	Symbole chimique de l'azote	
Lettre 10	Fourreau de métal qui pousse une aiguille.	
Lettre 11	Utilisé en langage de programmation, il peut valoir 100 chez les Romains.	
Lettre 12	Fruit charnu à graines ou à pépins; ex. : bleuet	
Lettre 13	Instrument tranchant qui sert à fendre.	
Lettre 14	Cœur de midinette	
Lettre 15	Affection profonde envers quelqu'un	
	Elle est un signe qui sert à indiquer une élision.	

PHASE 2 :

Assemblez ces différentes lettres dans le bon ordre pour trouver l'expression recherchée.
Un indice ! Cette expression révèle la qualité de vie, la tolérance et la créativité culturelle d'une région.

PHASE 3 : Découvre le mot vedette qui se cache dans l'expression que tu as trouvée.

Écoute mon ami ! Écoute dans le vent ! Écoute la réponse est dans le vent !



Comité Génie des sages du Club « Les Retraités de l'Île de Gallichan »
168, chemin de Gallichan C.P. 38 Gallichan QC J0Z 2B0
tél. 819-787-6516 cecbourg@hotmail.com



CONCOURS « GÉNIE DES SAGES DE LA FRANCOFÊTE 2021 »

**FAITES PARVENIR VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AVANT LE 28 MARS
À L'ATTENTION DE :**

LA FRANCOFÊTE 2021

168, CHEMIN DE GALLICHAN C.P. # 38 GALLICHAN (QC) J0Z 2B0

... OU DÉPOSEZ-LE DANS
LA CHUTE À COURRIER
AU BUREAU MUNICIPAL

OU PAR COURRIEL À L'ADRESSE :
cecbourg@hotmail.com

**UNE PARTICIPATION PAR PER-
SONNE!
PARTICIPEZ NOMBREUX!
VOUS POURRIEZ GAGNER UN ... CA-**

Votre coupon de participation postal ou courriel ----- 

MERCI D'INSCRIRE VOS COORDONNÉES EN LETTRES MAJUSCULES

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ **N^o tél. :** _____

COURRIEL : _____

L'EXPRESSION RECHERCHÉE: _____

LE MOT VEDETTE : _____



*Comité Génie des sages du Club « Les Retraités de l'Île de Gallichan »
168, chemin de Gallichan C.P. 38 Gallichan QC J0Z 2B0*



Depuis 2019, ce crédit remboursable est destiné aux travailleurs canadiens qui participent à un programme de formation afin d'alléger les coûts qui y sont liés. Chaque personne admissible peut recevoir un crédit allant jusqu'à 250 \$ par année, jusqu'à un plafond cumulatif de 5 000 \$.

Le montant du crédit correspond au moins élevé des montants suivants :

- la moitié des frais de scolarité admissibles et d'autres frais payés à l'égard de l'année;
- le montant maximal du crédit pour l'année d'imposition.

Admissibilité

Vous pouvez demander ce crédit si vous répondez aux conditions suivantes :

- vous avez entre 25 et 64 ans;
- vous avez un revenu d'au moins 10 000 \$ et d'au plus 150 000 \$ (y compris les prestations de congés de maternité et de congé parental);
- vous produisez une déclaration de revenus;
- votre montant maximal au titre du crédit canadien pour la formation pour l'année est supérieur à zéro;
- vous avez résidé au Canada tout au long de l'année;
- des frais de scolarité ou d'autres frais ont été versés à un établissement d'enseignement admissible situé au Canada pour l'année en question, et ces frais sont admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité actuel.

Un **établissement d'enseignement admissible** aux fins du calcul du crédit canadien pour la formation est :

- une université, un collège ou un autre établissement d'enseignement qui offre des cours de niveau postsecondaire;
- une institution qui offre des cours de formation professionnelle certifiés par le ministre de l'Emploi et du Développement social Canada.

Les frais de scolarité et les autres frais admissibles en vertu du crédit canadien pour la formation sont les mêmes que ceux admissibles en vertu du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Ces frais de scolarité et ces autres frais comprennent notamment :

- les frais de scolarité;
- les frais et les redevances accessoires (p. ex., frais d'admission, frais et redevances d'exemption pour un certificat, un diplôme ou un baccalauréat); et
- les frais d'examen.

Vous pourriez être en mesure de demander à la fois le crédit canadien pour la formation et le crédit d'impôt pour frais de scolarité la même année. Toutefois, dans le calcul de votre crédit d'impôt pour frais de scolarité, le crédit canadien pour la formation que vous demandez pour l'année en question sera soustrait de vos frais de scolarité et autres frais admissibles payés pour l'année.

Comment savoir si je suis admissible à ce crédit?

Votre avis de cotisation vous indique la limite à laquelle vous avez droit chaque année. Ce montant se trouve également dans votre portail Mon dossier de l'ARC. Votre limite pour l'année 2020 est indiquée sur votre avis de cotisation de 2019.

Comment l'inscrire dans ma déclaration de revenus?

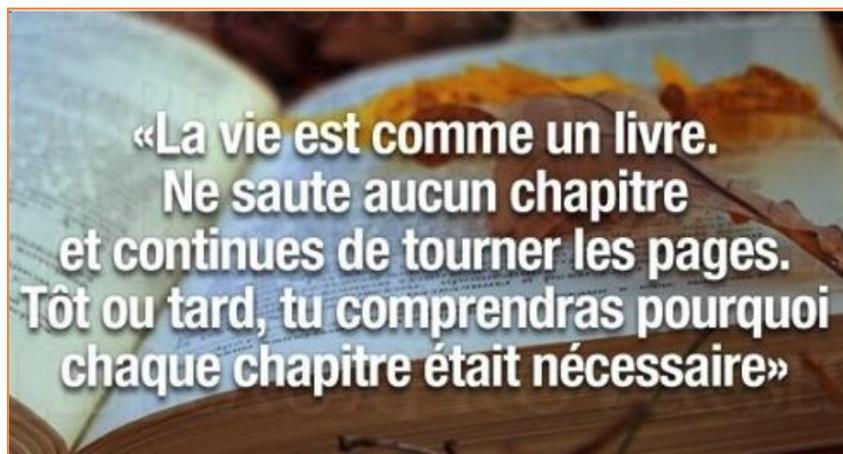
Ce crédit permet de réduire votre impôt à payer et, s'il excède ce montant, la différence vous sera remboursée. L'établissement auquel vous êtes inscrit vous fera parvenir un feuillet T2202. Une fois entré dans votre déclaration de revenus, ce feuillet remplira l'Annexe 11, et le montant du crédit sera reporté à la ligne 45350 de votre déclaration T1.

Pour en savoir plus au sujet du crédit canadien pour la formation, veuillez consulter cette page sur le site de [l'Agence du Revenu du Canada](https://turboimpot.intuit.ca/info/credit-canadien-pour-la-formation-12296).

Source: <https://turboimpot.intuit.ca/info/credit-canadien-pour-la-formation-12296>

Gallithèque votre biblio

207, chemin de la rivière ouest



Merci [Françoise Larochelle](#) pour ton implication au sein de notre équipe la Gallithèque pendant les 39 dernières années. Tu es une personne réservée avec un grand cœur, ton soutien constant et ta bonne humeur furent très appréciés. Ensemble, nous faisons la différence. Bonne retraite de bénévolat.

[Félicitations à nos gagnants des tirages du 10 février :](#)

- ◇ Certificat cadeau de \$20,00 de la **Librairie du Nord**: Rafaël Alain.
- ◇ Sac artisanal fait par Françoise Larochelle: Koraly Lambert.
- ◇ Savons artisanaux faits par Josée Corriveau: Martine Larochelle, Annick Pigeon et Denise Lagrange.

Merci à tous nos participants et nos commanditaires.

Heures d'ouverture : de 18h30 à 19h30 chaque mercredi.

Respect des consignes sanitaires :

- ◇ Se laver les mains et masque obligatoire.
- ◇ Les personnes peuvent avoir accès aux rayons, tout en respectant le nombre approprié de personnes à l'intérieur de la bibliothèque et la distanciation de deux mètres.
- ◇ Il est recommandé de favoriser le service au comptoir lorsque c'est possible afin de limiter au maximum la propagation du virus.

Il est toujours temps de s'abonner et de profiter de nos livres pour vous enrichir.

Coût de l'abonnement: moins de douze ans : 2 \$ et douze ans et plus : 5 \$

Nous avons besoin de bénévoles!

Bienvenue à tous les intéressés, notre équipe vous accueillera avec plaisir.

S.V.P. contacter Ginette Baril au 819-787-6049.

Cette année, Le **CJEO** propose de nouveaux projets d'entrepreneuriat jeunesse sur le territoire de l'Abitibi-Ouest.

Une année pas comme les autres

En ces temps particuliers, le CJEO ajuste son approche et désire offrir de nouvelles activités entrepreneuriales à sa clientèle adolescente. Pour s'inscrire et avoir davantage d'informations, il suffit de se rendre sur notre tout nouveau site web www.projetlaboite.com.



DESCRIPTION DES PROJETS

La Clique : Coopérative jeunesse en Abitibi-Ouest

L'objectif de ce projet est d'offrir l'opportunité, aux jeunes, de mettre à contribution leurs talents et capacités au profit de leur communauté et par la même occasion, d'ajouter une belle expérience à leur curriculum vitae.

En s'inscrivant, ils recevront une tuque aux couleurs du projet ainsi qu'un ensemble de cartes d'affaires personnalisables. Sur ces cartes, ils pourront sélectionner et identifier les services qu'ils souhaitent offrir en échange d'une rémunération raisonnable préalablement convenue avec le particulier « employeur ».

Via un groupe Facebook nommé *La Clique- coop jeunesse Abitibi-Ouest*, nous pourrons

communiquer et ainsi discuter de nos diverses expériences sur le terrain, des bons coups et des contraintes. Nous souhaitons créer un sentiment d'appartenance chez les jeunes qui s'inscriront.

Même s'ils travailleront séparément, nous aurons régulièrement la possibilité de partager ensemble. C'est aussi par ce groupe qu'un suivi entrepreneurial sera assuré par notre agente.

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?
JE PEUX VOUS RENDRE SERVICE !

Je m'appelle: _____ Pour me joindre: (____) _____

<input type="checkbox"/> RAMASSER LES FEUILLES	<input type="checkbox"/> PROMENER VOTRE CHIEN
<input type="checkbox"/> PELLETER	<input type="checkbox"/> AIDER AUX DEVOIRS
<input type="checkbox"/> PEINTURER	<input type="checkbox"/> _____
<input type="checkbox"/> VIDER LES GOUTTIÈRES	<input type="checkbox"/> _____

★ Veuillez me contacter pour que l'on puisse prendre entente. ★
Pour plus d'informations sur la COOP La Clique visitez WWW.PROJETLABOITE.COM

Le répertoire des Gardiens Avertis



Ce projet s'adresse aux jeunes d'Abitibi-Ouest qui ont leur cours de Gardiens Avertis en poche et qui souhaitent faire connaître davantage leur service. En effet, en s'inscrivant au répertoire des Gardiens Avertis sur notre site www.projetlaboite.com, ils s'assureront d'augmenter la visibilité de leur offre car les parents de l'Abitibi-Ouest pourront effectuer une recherche par municipalité pour trouver la perle rare qui pourra prendre soin de leurs enfants.

Lors de leur inscription, les participants recevront un *masque sanitaire* identifié avec le logo du projet ainsi qu'un ensemble de *cartes d'affaires* personnalisables avec leurs coordonnées. Un groupe Facebook nommé *Les Gardiens Avertis d'Abitibi-Ouest* permettra aux participants d'échanger sur leurs expériences et de créer un esprit d'équipe malgré la distance. Par le biais de ce groupe, l'agente du CJEAO pourra aussi assurer un suivi entrepreneurial.

Merci de l'attention que vous portez à ce communiqué et de l'aide que vous pourrez nous apporter afin de faire connaître l'existence de ces nouveaux projets dans les diverses communautés de l'Abitibi-Ouest.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Au plaisir,

Je peux garder vos enfants!

JE M'APPELLE: _____

COMMENT ME JOINDRE: _____



Veuillez me contacter pour qu'on puisse prendre entente ensemble (tarif, horaire, consignes, etc.)

Pour plus d'informations sur les Gardiens Avertis, visitez WWW.PROJETLABOITE.COM

Marie-Ève de la Chevrotière

**Agente de projet
Entrepreneuriat scolaire**

Bachelière en éducation

CJEO

*Pour vous désabonner de ce courriel, appelez-nous!

☎ 819-333-1110

📍 Vivre en Abitibi-Ouest

📍 Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest

🌐 www.cjeao.qc.ca

📍 299 Rue Principale, La Sarre (Qc) J9Z 1Z1

Au mois de mars de l'an passé, M. Émilien Larochelle nous faisait part d'une réflexion sur le bénévolat. On trouvait intéressant de vous partager ce message et souligner un engagement réalisé dans une communauté.

Merci aux personnes qui donnent de leur temps, que ce soit pour la patinoire ou dans les différents organismes ou services afin d'offrir une meilleure qualité de vie à notre communauté.



POURQUOI LE BÉNÉVOLAT ?



Voulez-vous vivre plus heureux et plus longtemps?

Si vous répondez **oui** à cette question, investissez-vous dans le développement de votre communauté ou dans une cause qui vous tient à cœur.

Toutes les études qui ont été faites sur ce sujet démontrent clairement un taux de mortalité plus bas, (*amélioration de la durée de vie de 10 à 15 ans*), moins d'anxiété et de stress. En résumé, en plus de faire œuvre utile vous obtenez en prime une meilleure qualité de vie.

Comment expliquer ce résultat?

- * Premièrement le sentiment d'être utile augmente la confiance en soi et nous prédispose à être heureux.
- * Ça contribue à notre bonne santé physique et mentale
- * Ça diminue sensiblement la fréquence des maladies cardiaque et abaisse la tension artérielle.
- * Ça permet de nous connecter aux autres par de nouvelles amitiés et nous permet de découvrir de nouveaux intérêts et passe-temps.
- * Ça favorise en plus l'intégration dans une nouvelle communauté ou son nouveau pays pour un immigrant. Ça peut également devenir un tremplin professionnel non négligeable.
- * En acquérant de nouvelles compétences et capacités à assumer de nouvelles responsabilités.
- * En élargissant son réseau professionnel.

Mais, car il y a un mais; Pour pouvoir bénéficier pleinement de ces retombées ces interventions doivent être altruistes c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas vous rapporter personnellement de bénéfices pour vous ou votre famille où vos proches autres que la reconnaissance de ceux à qui vous rendez services.



Émilien Larochelle

Que faire des bouchons



Un bouchon, ça va au bac de récupération ? S'il y a une question qui ne peut pas se répondre simplement par oui ou par non, c'est bien celle-là.

Un bouchon, ça va au bac ? Oui et non... ça dépend :

- Si le bouchon est en métal : Déposez-le dans le bac de récupération séparément du contenant ;
- Si le bouchon est en liège : Mettez le bouchon à la poubelle ;
- Si le bouchon est en plastique ET identifié DU MÊME numéro que le contenant de plastique (1, 2, 3, 4, 5 ou 7) : Laissez le bouchon sur le contenant et déposez-le dans votre bac de récupération ;
- Si le bouchon est en plastique ET identifié d'un numéro DIFFÉRENT que le contenant : Déposez le bouchon et le contenant séparément dans le bac de récupération ;
- Si le bouchon est en plastique MAIS QU'IL N'EST PAS identifié d'un numéro : Mettez le bouchon à la poubelle.

Voilà, c'est simple quand on connaît la réponse!

Source : Tricentris

RAPPEL

Changement d'horaire au Centre de valorisation des matières résiduelles.

N'oubliez pas qu'en février, le CVMR sera fermé les samedis 13 et 27 mars.

Les heures régulières sont du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

CHANGEMENT D'HORAIRE		
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Samedi 2 janvier	Ferme	Heures régulières : lundi au samedi de 8h à 16h
Samedi 16 janvier	Ferme	
Samedi 30 janvier	Ferme	
Samedi 13 février	Ferme	
Samedi 27 février	Ferme	
Samedi 13 mars	Ferme	
Samedi 27 mars	Ferme	

Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
☎ 819-339-5671
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Écrivez-nous à bottinvert@mrcao.qc.ca

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



Profitez des avantages d'être membre d'une coopérative de services financiers c'est avoir accès à des rabais, remises en argent, bonifications de taux et exclusivités liés aux produits et services financiers Desjardins.

Également, nos services d'assistance téléphonique gratuits sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par une équipe d'experts pour obtenir de l'aide en matière de vol d'identité, de voyages et de succession.

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, être membre sera toujours ... un avantage !

ACCOMPAGNEMENT MEMBRE

Nous avons à cœur l'intérêt de nos membres et de nos clients. C'est pourquoi la Protection Desjardins a été mise en place. Elle offre des mesures de protection pour TOUS les membres et clients.

Votre protection. Notre priorité. Visitez desjardins.com pour en savoir plus!

Assemblée générale annuelle virtuelle de votre Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest



Lundi le 5 avril 2021, 19 h

Comment participer ?

Surveillez le site Internet : www.desjardins.com/caisseabitibi-ouest ainsi que la page Facebook de notre caisse pour y trouver toutes les informations à ce sujet.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

MARS 2021



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
	DÉCOLLER + RIS (MONTAGNES)	Séance du conseil à huis clos - 19 h	Biblio - 18h30 à 19h30 Voir note 2			Célébration - 19 h Voir note 3
7	8	9	10	11	12	13
	FRAGRANCE + ILÉON (ETHNIE) <small>Journée internationale de la femme</small>		Biblio - 18h30 à 19h30 Voir note 2		Journal Le Gallichan	
14	15	16	17	18	19	20
	INSUFFLER + BOA SYN. ACCOUTRER		Biblio - 18h30 à 19h30 Voir note 2			
21	22	23	24	25	26	27
	CHAMBRE À AIR + DENT SYN. BOULEVERSER		Biblio - 18h30 à 19h30 Voir note 2			Messe - 19 h Voir note 3
28	29	30	31	NOTES: Dû aux consignes du gouvernement du Québec, les activités de danse, du Génie des Sages et du Club de l'Âge d'Or sont annulées jusqu'à nouvel ordre. 1) La bibliothèque est ouverte en considérant les nouvelles exigences. 2) Les activités religieuses peuvent avoir lieu avec un maximum de 100 personnes et en considérant toutes les autres mesures d'hygiène actuellement en place. Pour les mariages et les funérailles, le nombre de personnes est limitée à 25.		
	ÉOLIEN + RAT QUI SE TROUVE VERS L'EST		Biblio - 18h30 à 19h30 Voir note 2			
SOLUTION DU MOIS DE FÉVRIER : FLEUR BLEUE, ABELLE, FOLICHONNE, CELLULAIRE, PROVERBIAUX						
	Semaine québécoise de la déficience intellectuelle					

